



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

CDC Développement Solidaire

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 56 rue de Lille - 75007 Paris

SIREN : 441 717 501

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,
Mazars

Paris La Défense, le

DocuSigned by:
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE

CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

56 Rue DELILLE

75007 PARIS 7

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>6</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>8</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>10</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>12</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>16</i>
<i>Amortissements</i>	<i>17</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>18</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>19</i>
<i>Provisions</i>	<i>20</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>21</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>22</i>

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	77 168		77 168	75 496	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				2 167	
DISPONIBILITES	261 417		261 417	195 263	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	338 585		338 585	272 925
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	338 585		338 585	272 925
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an			77 168	75 496	

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	188 397	188 397
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 500	1 500
Autres			
Report à nouveau	(21 007)	(78 242)	
Excédent ou déficit de l'exercice	31 374	57 234	
Total des fonds propres (situation nette)	200 263	168 889	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	200 263	168 889	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 768	38 368
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	20	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	96 534	65 668	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	138 322	104 036	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	338 585	272 925	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 373,64	57 234,47	
(1) Dont à moins d'un an	41 768	104 036	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	9 870	9 535
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	15 905	5 660
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	111 201	80 912
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	187 287	182 054
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	3 150		
	Total des produits d'exploitation	327 414	278 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	93	261
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	170 994	156 625
	Aides financières	126 346	67 066
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
	Total des charges d'exploitation	297 433	223 952
	RESULTAT D'EXPLOITATION	29 981	54 210

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 981	54 210
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	62	26
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		84	26
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		22
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32	
Total des charges financières		32	22
RESULTAT FINANCIER		52	4
RESULTAT COURANT avant impôts		30 034	54 214
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 360	3 020
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 360	3 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	20	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		20	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 340	3 020
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		328 858	281 208
TOTAL DES CHARGES		297 485	223 974
EXCEDENT ou DEFICIT		31 374	57 234
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe libre

1 – OBJET SOCIAL – ACTIONS STATUTAIRES - MOYENS MIS EN OEUVRE

CDC Développement Solidaire est une association sans but lucratif, au service de l'intérêt général. Ses adhérents sont pour l'essentiel membres du Groupe CDC, avec quelques retraités du Groupe et des cotisants externes. Ses statuts dont la dernière mise à jour date du 7 juin 2018 stipulent que son objet consiste à :

- Développer des actions en faveur des pays les moins avancés,
- Aider à la réalisation de projets concrets et prendre en charge des opérations destinées à améliorer les conditions de vie dans ces pays après concertation avec les populations intéressées et,
- Entreprendre des actions d'information sur ces pays.

Elle est d'intérêt général à caractère humanitaire, philanthropique, éducatif et social.

Ses moyens d'actions sont également précisés dans les statuts :

L'organisation de manifestations destinées à promouvoir son objet, la diffusion de publications et, d'une façon générale toutes initiatives propres à développer ses activités

L'association CDC Développement Solidaire ne fait pas appel à la générosité du public et ne perçoit aucune subvention publique.

Le modèle économique de l'association repose sur les contributions des salariés et retraités du groupe CDC, ainsi que sur les abondements et autres contributions apportées chaque année par le groupe CDC auxquelles viennent s'ajouter des contributions volontaires en nature et les recettes générées lors de manifestations ponctuelles de bienfaisance. La Caisse des Dépôts met, en outre, à disposition, depuis 2021, sans contrepartie, un local permanent et des salles de réunion en tant que de besoin, au 56, rue de Lille à Paris 7^{ème} arrondissement ; ainsi que du matériel informatique et du mobilier. De ce fait, aucune immobilisation n'apparaît à l'actif du bilan. Il en résulte aussi l'absence de charge locative et logistique. La Caisse des Dépôts facilite par ailleurs les opérations de collecte de dons.

Conformément à la convention signée en 2019, la mise à disposition de la déléguée générale est facturée à l'Association trimestriellement. Une apprentie en contrat d'apprentissage avec la Caisse des Dépôts a la possibilité d'effectuer une partie de sa formation au sein de l'Association. Les frais engendrés par cet accord sont couverts en totalité par une subvention de

Annexe libre

fonctionnement en 2022 d'un montant de 152 287 €.

Une trentaine de bénévoles continue par ailleurs à prêter gracieusement leurs concours. En conséquence, il n'y a pas de charge de personnel, ni d'intervenant extérieur (expert-comptable et commissaire aux comptes mis à part).

En conclusion, les charges de fonctionnement et de collecte sont réduites à leur strict minimum.

Les missions sociales sont assurées par le travail de la déléguée générale, d'une apprentie et de bénévoles et se traduisent par des contributions financières auprès des acteurs de terrain après sélection des meilleurs projets et avec un suivi permanent jusqu'à leur parfait achèvement.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **338 585** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **328 858** euros et un total **charges** de **297 485** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **31 374** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général et de ses adaptations aux associations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2018-06 applicable à compter de l'exercice 2020.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés conformément aux principes de bases suivants :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que prévus par le Plan Comptable Général et le règlement ANC 2018-06.

Plusieurs notes de l'annexe prévues par la nouvelle réglementation comptable ne sont volontairement pas documentées compte tenu des caractéristiques de l'Association CDC Développement Solidaire et notamment celles prévues en matière de(s) :

-

- * Actifs inaliénables
- * Réévaluation des actifs corporels et financiers
- * Donations temporaires d'usufruit
- * Affectation d'actifs constitutifs d'une dotation non consommable
- * Ainsi que toutes les annexes spécifiques aux entités faisant appel à la générosité du public.

Règles et Méthodes Comptables

Il en est de même de l'annexe sur les relations avec les contreparties donnant toutes indications utiles sur les transactions autres que celles résultant d'opérations courantes conclues à des conditions normales.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale reste celle des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations Corporelles et Financières

Néant

Stocks

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les cessions en cours d'exercice génèrent un résultat financier traduit dans la comptabilité. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Autres renseignements

Régime fiscal

En tant qu'organisme sans but lucratif, l'association est exonérée de l'impôt sur les sociétés de droit commun mais est assujettie à celui dû sur certains revenus de capitaux mobiliers perçus au cours de l'exercice et imposés aux taux de 10, 15 ou 24% selon la nature des placements (déclaration n° 2070). Par ailleurs l'association est exonérée de la TVA ainsi que de la CET et de la taxe d'apprentissage. En revanche, elle ne récupère pas la TVA sur les charges externes et les investissements. Au cas où elle emploierait un salarié, elle serait passible de la taxe sur les salaires.

Effectifs :

L'association n'emploie aucun salarié.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes enregistrés en 2022 s'élèvent à 1.310 €TTC.

Engagements hors bilan reçus et donnés

* Néant

Information sur les dirigeants

Les dirigeants membres du Conseil d'administration, y compris les membres du Bureau, ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature, à quel que titre que ce soit. Ils sont strictement bénévoles.

Contributions volontaires en nature

Le travail de ses bénévoles (détaillé en présentation) ne peut être quantifié et inscrit en compte de résultat, dans la mesure où l'Association ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable des contributions volontaires significatives obtenues.

Règles et Méthodes Comptables

Détail des ressources de l'association

Les produits d'exploitation de l'exercice, présentés conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2018-06, comprennent :

- Cotisations des adhérents :	9.870 EUR
- Contribution spectacle :	68.080 EUR
- Dons divers des collaborateurs et retraités :	37.660 EUR
- Ventes produits :	5.462 EUR
- Contribution Groupe CDC :	35.000 EUR
- Financement de poste salarié :	152.287 EUR
- Ventes prestations :	15.905 EUR

Le total des produits d'exploitation est de 327 414€

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL						

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		77 168
Autres créances		77 168
Produits à recevoir	77 168	

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		5 225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 537
FOURNISSEURS FNP	4 537	
Autres dettes		688
CHARGES A PAYER	688	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres	22			22	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		22		22	
TOTAL GENERAL		22		22	
Dont dotations et reprises				22	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	77 168		77 168
Charges constatées d'avance				
TO TAL DES CREANCES		77 168		77 168
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 768	41 768		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20	20		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	96 534		96 534		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TO TAL DES DETTES		138 322	41 788	96 534	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	188 397				188 397
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	1 500				1 500
Autres réserves					
Report à nouveau	(78 242)	57 234			(21 007)
Excédent ou déficit de l'exercice	57 234	(57 234)	31 374		31 374
Situation nette	168 889		31 374		200 263
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	168 889		31 374		200 263